

BELGIQUE-BELGIE
P.P.
7140 MORLANWELZ 1
6/69683
P.912287

aison de la laïcité
orlanwelz

LE COURRIER LAÏQUE
N°120 novembre 2013

Pourquoi je suis devenu athée

Jeudi 7 novembre 2013 à 19h30

**Conférence-débat par
Noël RIXHON
Ancien prêtre catholique
Auteur du livre: Conscience athée**

11ème Soirée Jazz avec le

Michel Mainil

New Quartet

Le vendredi 15 novembre à 20h00

Place Albert 1er, 16a - 7140 Morlanwelz - 064/44.23.26





Echos de la conférence « Démunis devant son mal-être ? Puis-je l'aider ? »

Olivier Santerre nous a emmenés dans le monde du mal-être psychologique et dans les difficultés, craintes et douleurs qu'éprouvent les proches de ceux qui souffrent. De nombreux exemples ont émaillé son exposé, qui nous ont permis de mieux saisir les situations de vie, de réaliser qu'on peut aider avec amour, patience et persévérance mais pas prévenir toutes les rechutes. Qu'il est nécessaire de faire le deuil d'un idéal de vie, de prendre conscience de ses manques pour pouvoir investir son énergie autrement en tenant compte de ses besoins. Apprendre à renoncer à ce qui a été perdu, se trouver de nouveaux repères, accepter la récurrence des symptômes et de traverser le chaos pour « passer du champ de la désorganisation à une forme de réorganisation fragile car incessante ». Apprendre à écouter sans interpréter. Aider parce qu'aller bien passe par le fait que l'autre aille bien. Le public très réactif a posé de nombreuses questions sur lesquelles le conférencier a rebondi pour nous proposer de nombreuses pistes pour comprendre, écouter, aider, prévenir, aimer mais aussi se sentir bien et prendre soin de soi. En fin de conférence, le public a prolongé l'échange autour d'un bon verre. Le sujet est loin d'être clos.

Dominique Patte



LE COURRIER LAÏQUE

Editeur responsable et mise en page : Yvan Nicaise

Couverture : Bertrand Aquila

Dans ce numéro

Echos de la conférence : « Démunis devant son mal-être ? Puis-je l'aider ? »	p.2
Le cycle « diaporamas multimédias » s'est terminé le 26 septembre	p.4
Jeudi 7 novembre : conférence-débat : « Pourquoi je suis devenu athée ? » par Noël Rixhon Ancien prêtre catholique	p.5
Lundis 4 et 25 novembre : atelier d'aquarelles	p.6
Lundis 4 et 25 novembre : cours d'italien	p.6
Samedi 16 novembre : T'y crois, t'y crois pas, parlons-en...à l'Eglise Evangélique de La Louvière	p.7
Jeudis 14 et 21 novembre : atelier d'art floral	p.8
Lundi 18 novembre : lundis du préau « L'allumeur de réverbères » par Jules Boulard	p.9
Jeudi 28 novembre : ciné-club « Les chevaux de Dieu »	p.11
La Cour de Strasbourg déboute la Scientologie	p.13
Les Etats Généraux de l'Athéisme	p.14
Vendredi 15 novembre : 11 ^{ème} soirée Jazz avec le « Michel Mainil New Quartet »	p.16

Contact bureau : Paola Esposito - 064/ 44 23 26

Adresse mail : laicite.mlz@skynet.be

Contact Président Yvan Nicaise : 0478/ 39 27 96

Adresse mail : yvnicaise41@gmail.com

Site internet : www.morlanwelzlaicite.be

Lundi 18 novembre à 12h30 Notre repas mensuel

Bienvenue à partir de 12h00

...

Escalope champignons Crème

Tagliatelles

Dessert - Café

12 €

Réservation jusqu'au mercredi 13 novembre

Le Cycle « diaporamas multimédias » s'est terminé le 26 septembre

Créer de superbes diaporamas avec vos meilleures photos.



Souvenirs de vacances, de fêtes de familles, de promenades dans la nature,...était l'objectif de ce cycle organisé grâce la Direction Générale des Affaires Culturelles du Hainaut.

Philippe Vanaudenhove, animateur-formateur mis à notre disposition a initié les participants à l'utilisation de logiciels de diaporamas permettant d'agrémenter leurs photos, après retouches, avec des effets tels que des transitions, des textes et des musiques.

Nous tenons à remercier ce sympathique formateur, autant pour sa compétence, sa disponibilité... et sa patience ! Pas évident, en effet, de répondre, en même temps, à sept adultes appliqués, attentifs mais pas toujours disciplinés mais excusables au vu de leur impatience de créer leur montage dans une ambiance de potache.

Les voilà donc nantis de connaissances qu'ils s'efforceront maintenant d'appliquer à leurs nombreuses photos-souvenirs.

Au vu de l'intérêt des participants et des acquis, nous renouvellerons cette activité si de nouvelles demandes nous parvenaient.

Yvan Nicaise



Jeudi 7 novembre à 19h30 : conférence-débat
« Pourquoi je suis devenu athée »
Par Noël RIXHON
Ancien prêtre catholique
Auteur du livre « Conscience athée »

Dans « Le courrier laïque » d'octobre dernier, nous vous présentions le livre de Noël Rixhon « Conscience athée » sorti de presse en septembre dernier et nous vous informions qu'il avait répondu favorablement à notre invitation afin de nous présenter ses réflexions sur l'athéisme.

Rendez-vous pris : rendez-vous confirmé !

Mieux connaître le conférencier.

En présentant son livre, nous vous avons déjà présenté Noël Rixhon ; nous vous invitons donc à consulter notre dernier numéro (page 16).

Néanmoins, nous ajouterons quelques informations, notamment sur ses publications.

En 2006, il a publié un opuscule «*l'absence d'être de Dieu*» (Société des écrivains, 2006), témoignage de son parcours et de sa pensée, lui qui a été prêtre catholique durant quelques années.

Il a également rassemblé, présenté et publié les écrits du Père Léon Van Hoorde, fondateur de la communauté de la Poudrière sous le titre «*Père Léon, Rendre possible l'impossible*» (Edition Luc Pire, 2001)

Il a également consacré un ouvrage au curé athée Jean Meslier (1664-1729), *Le curé Jean Meslier : «Dieu n'est pas»*. Extraits choisis de sa pensée (EME édition, 2012).

Dans la présentation de son livre «*Conscience athée*», nous lisons :
« Athée, on l'est non par bravade ni par désir ou plaisir d'être libéré d'une religion trop pesante, mais par retour à l'«*essentielle nudité*» de son esprit, libéré des aberrations religieuses, et par *réalisme*, par volonté de se brancher lucidement sur le seul *réel* qui soit : un monde tel qu'il est, tel qu'il nous apparaît, nous intrigue, nous émerveille, nous scandalise et qui *sans Dieu n'est pas un monde vide*, mais est plein de vie, porteur de valeur, où il y a tant à faire



et qu'il est manifestement déraisonnable, imprudent et dangereux de vouloir construire fondamentalement sur l'hypothétique, l'invérifiable, l'imaginaire ».

Pour Noël Rixhon, c'est après une longue évolution que l'évidence finit par éclater : il n'a jamais eu la foi – la grâce. Et de déclarer : "L'athée n'est en rien un être sans foi ni loi ».

Nous vous espérons nombreux à cette conférence –débat

Entrée : 3 € - Etudiant : 1 €

Yvan Nicaise

Lundis 4 et 25 novembre : atelier d'aquarelles



Toujours aussi actifs et créatifs, les participants à cet atelier continuent à peindre avec plaisir, dans une ambiance conviviale. Signalons que le nombre de participants permet encore d'accueillir au maximum deux personnes qu'elles soient débutantes ou confirmées.

Chacun reçoit les conseils lui permettant de se réaliser à travers la peinture.

Rappelons que l'atelier se déroule de 14 à 16h30. La participation reste fixée à 6 € par séance, papier et café compris et la petite friandise inattendue.

Prochaine date : 9 décembre.

Anne-Marie André

Lundis 4 et 25 novembre : Cours d'italien

Le cours d'italien à l'intention d'un public adolescent et adulte par l'association « Vincenzo Bellini » de Morlanwelz continue à être dispensé dans nos locaux.

Ces cours sont ouverts à toute personne souhaitant se familiariser à la pratique de cette langue afin de mieux appréhender la culture et les traditions italiennes.

Animé par Madame Sophie MATHIEU, Professeur à l'athénée provinciale de Morlanwelz. Elles se déroulent de 17h00 à 18h30 ou de 18h30 à 20h00 selon le groupe.

Dates des prochains cours : 2 et 19 décembre.



**Le samedi 16 novembre
de 15 à 17h30
A l'Eglise Evangéliste
Italienne de La Louvière**

T'y crois ?

T'y crois pas ?

Parlons-en...

Au moment où notre courrier laïque a été imprimé, nous ne pouvons pas vous relater la première journée de ce cycle qui s'est déroulée le 19 octobre à Maison de la Laïcité de Morlanwelz.

La deuxième rencontre, à laquelle vous êtes invités, se déroulera à l'Eglise Evangélique Italienne de La Louvière, Avenue Max Buset, 8a.

15h00 : Découverte de l'Eglise Evangélique

15h45 : Pause-collation

16h à 17h30 : Café-citoyen sur le sujet : A la vie, à la mort ?

Le débat est présenté en ces termes.

La question des origines pose inévitablement celle de l'après ou, pour certains, de l'au-delà.

Certitudes absolues, impossibilité tout aussi évidente ou question à jamais insoluble, la vie après la mort divise l'humanité, quand elle n'oppose pas les hommes.

Loin de propos philosophiques ou théologiques, l'hypothèse d'une vie après la mort peut conditionner notre existence dans ses aspects les plus concrets.

Pourquoi et pour qui vit-on ? Comment le faire ?

Réservations souhaitées : 064/ 44 66 24 (après 18h30) ou calangel@skynet.be ou auprès d'Yvan Nicaise 0478/ 39 27 96 ou yvnicaise41@gmail.com au plus tard le 14 novembre.

Pourquoi ce cycle ?

Organisé par les partenaires de ce projet de dialogue interconvictionnel, il vise à découvrir des lieux et à mettre en place de nouveaux sujets de débats avec comme principal objectif, la découverte de l'autre, de ses convictions, de ses

doutes,... L'occasion, non pas de se mettre d'accord sur tout, mais de faire connaissance et de dialoguer ouvertement.



Le groupe organisateur en réunion

Le 19 octobre, notre Maison de la Laïcité avait confié à votre président de présenter un exposé soutenu par une projection expliquant ce qu'est la laïcité, un bref historique de sa reconnaissance, ses conceptions de société et le fonctionnement de notre maison à travers les activités que nous organisons.

Cet exposé était suivi d'un échange « questions-réponses ».

Après une pause-collation, le sujet du jour « Tolérance-zéro ? » était abordé sous forme d'un café-citoyen. Benoit Goffin, historien au musée de Mariemont assurait la modération et le recadrage du débat, si nécessaire.

A l'occasion de cette rencontre, une sélection de livres provenant de la bibliothèque provinciale était mise à la disposition du public. Un bibliothécaire pouvait conseiller et prêter les livres directement et gratuitement.

Nous pourrons relater cette première rencontre dans notre prochain courrier.

Yvan Nicaise

Jeudis 14 et 21 novembre : atelier d'art floral

L'atelier d'art floral a atteint sa vitesse de croisière et les nouvelles personnes inscrites dans les deux groupes sont parfaitement intégrées.

Ces activités se déroulent de 10 à 12 heures ou de 13 à 15 heures selon le groupe. N'oubliez pas de vous inscrire avant chaque séance à la Maison de la Laïcité : 064/44.23.26 car le prix des fleurs augmente malheureusement et nous n'avons pas la possibilité de les replanter au jardin ni de les mettre au congélateur !



Prochaines dates : 5 et 12 décembre.

Marie-Christine Cuchet

Lundi 18 novembre à 14h15
« Les lundis du Préau » présente :
« L'allumeur de réverbère »
Par Jules Boulard

En octobre dernier, Roger Verstraten nous permis d'entrer dans l'univers de Jacques Brel compositeur, un moment de compréhension musicale qui n'est pas toujours abordé dans la connaissance du chanteur.

Encore merci Roger.

Le 18 novembre, nous vous invitons à partager, avec son auteur, un texte que nous pouvons qualifier de conte : « L'allumeur de réverbère ».

Grâce à Jules Boulard, écrivain aux qualités de conteur remarquable, nous serons plongés dans le souvenir « d'un temps que les moins de vingt ans ne peuvent pas connaître » comme le chante Aznavour.

Un temps où des métiers comme allumeur de réverbère ou rémouleur, cet « humble gagne petit, content de son labeur » - premier vers d'un poème de mon enfance - du semeur au geste ample et aux pas mesurés, du souffleur de verre, souvenir d'un temps où on laissait encore le temps au temps.

Nous n'en dirons pas plus, car une histoire se vit au fur et à mesure de son déroulement : laissons – nous le suspense et donnons-nous rendez lundi 18 novembre.

Entrée goûter - café compris : 3 €.

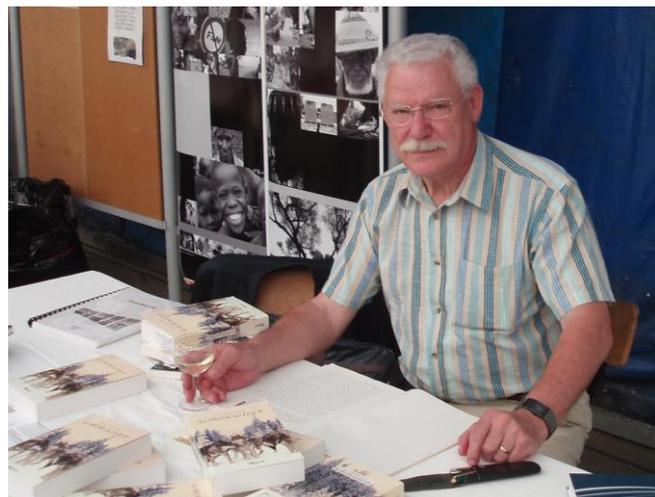
Mieux connaître le conférencier

Jules Boulard est licencié en philologie romane de l'Ulg (complément en Archéologie et Histoire de l'Art)

Il débuta sa carrière en tant que Professeur de français à l'Athénée royal de Châtelet (1963-1991) et la termina comme Préfet des études à l'Athénée Royal de Charleroi (1997-2002).

Il est membre de la Société des Poètes Français (Paris) et de l'Association des Amis de Paul Verlaine (Metz)

« Ecrire est un besoin, et un plaisir par lequel on explore et anime diverses individualités, à commencer par soi-même. » déclare-t-il et ses nombreuses productions en témoignent.



Ses genres préférés : romans, contes, nouvelles, théâtre.

Il a donné des conférences sur divers sujets plus ou moins en rapport avec l'Histoire de la littérature française, notamment : Chanson enfantine et chanson libertine ; l'Académie française ; Le conte et l'histoire des hommes ; L'art gothique, un chant d'amour ; Questions sur La Commune de 1871 ; Le paganisme des cathédrales, etc.

Parmi ses publications, nous citerons, au hasard :

- *A Livre ouvert*, Poèmes, Biesmes, Salmon, 1970
- *L'Allumeur de réverbères et autres légendes familiales* (à Bruxelles, éd. Labor – Collection Terres Wallonnes - en juin 2005)
- *Le Signe du Loup*, (éd. Weyrich 2007) roman qui se situe dans le contexte de la révolution de 1789 jusqu'à la fin de l'Empire, en Ardenne, et plus particulièrement dans l'ancien duché de Bouillon, dont les héros sont un enfant trouvé, et un jeune loup ; soit deux destinées parallèles et parfois convergentes.
- *L'Argile et la Craie*, (Ed. Weyrich 2010) roman. Alors qu'il a décroché son diplôme à la veille de la guerre, un instituteur de la région de Charleroi, rescapé des tranchées de 14/18, blessé et hanté par ces souvenirs-là, est appelé à remplacer un maître d'école en Ardenne. Ses idées socialistes se heurtent aux factions en présence... Son engagement professionnel et sentimental lui permettront-ils de sortir de ses problèmes ? (Prix M. Gauchez de la Ville de Chimay en 2012)
- Ouvrages à paraître prochainement :
- *Sel, Poivre et Marjolaine*. (Ed. Memory en novembre 2013) Roman « gastronomique ». À Mons, trois vieux copains décident de fonder une confrérie gastronomique. Ils choisissent, pour QG le restaurant « Les Gribaumonts »... Une intrigue touristico-sentimentale et humoristique dans les rues de Mons et dans un haut-lieu de la ville...

C'est donc un auteur « bien de chez nous » que nous accueillerons.

Yvan Nicaise

La Commune de Morlanwelz, la Province de Hainaut, la Région Wallonne, Picardie Laïque, la Communauté Française, soit de manière générale, soit ponctuellement, soit financièrement, soit en aide-services, nous soutiennent pour réaliser nos activités et gérer nos locaux.

Les activités que nous organisons sont ouvertes à tous.

Nous vous accueillons dans une ambiance conviviale.

La Maison de la Laïcité est accessible aux personnes à mobilité réduite.

C'était il y a cinq ans, le 27 février 2008 : la Cour de Cassation de Belgique rejetait le pourvoi introduit par l'Eglise de Scientologie.

Celle-ci, objet de poursuites pour escroquerie et abus de confiance depuis plusieurs années, avait en effet tenté, par cinq plaintes successives avec constitution de partie civile, introduites entre 2000 et 2008 — et toutes classées sans suite, par ailleurs —, de s'en prendre à des magistrats du ministère public, accusés d'avoir fait état publiquement de ces poursuites. Dans le même temps, en 2007, elle avait également saisi la chambre des mises en accusation de la Cour d'Appel de Bruxelles d'une demande tendant à ce que soient déclarées irrecevables les imputations la concernant, au motif, disait-elle, que ces déclarations du ministère public à la presse violaient le secret de l'instruction, méconnaissaient la présomption d'innocence et portaient atteinte au droit à un procès équitable.

Déboutée à chaque degré de la procédure par des cours et tribunaux concluant à l'irrecevabilité des poursuites, l'Eglise de Scientologie, en dernier recours, s'est donc tournée vers la Cour Européenne des Droits de l'Homme afin d'attaquer la Belgique pour avoir violé son droit à un procès équitable et à sa présomption d'innocence.

Elle y a vu ses requêtes une nouvelle — et dernière — fois rejetées par la Cour de Strasbourg, dans une décision rendue ce 27 août 2013 (Église de Scientologie contre la Belgique).

Déjà condamnée en France !

L'Eglise de Scientologie a été condamnée lourdement par la Cour d'Appel de Paris en février 2012 du chef d'escroquerie en bande organisée et d'exercice illégal de la pharmacie — une condamnation historique aux yeux de l'Union nationale des associations de défense des familles et de l'individu victimes de sectes (UNADFI).

Pour conclure

Considérons avec Roseline Letteron (Université Paris-Sorbonne) qu'il s'agit, dans le chef de la Cour strasbourgeoise, d'une décision qui n'est en rien anodine, malgré la brièveté de son énoncé, une « décision très sévère qui prend l'allure d'un avertissement à la Scientologie et à l'armée d'avocats qui travaillent à protéger ses intérêts »

Extrait de l'article de Jean-Philippe Schreiber (ULB)



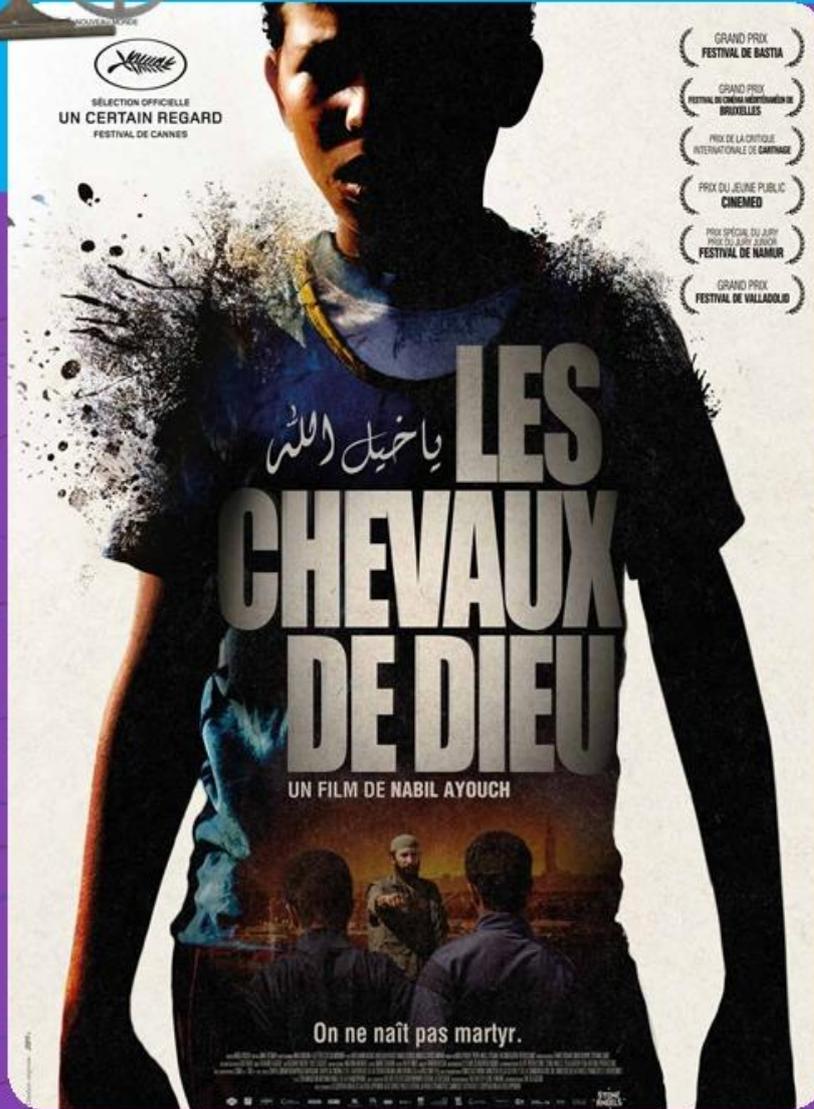
Maison de la laïcité
Morlanwelz

Morlanwelz
Maison de la Laïcité
Place Albert 1^{er} - 16a



Le Cinéma des Résistances

Saison 12



Jeudi 28 novembre 2013 à 20 heures

P.A.F : 4 €
(abonnement 5 séances : 16 €)

info : 0497 / 46.34.93

**Voiturage gratuit pour
les habitants de Morlanwelz : 064 / 44.23.26**

(2 Jrs avant la soirée)

**La salle est accessible
aux personnes à mobilité réduite**

Avec la collaboration de Hainaut
Culture Tourisme de la Province de
Hainaut

Exempt de timbre manifestation
culturelle
Editeur responsable: P Y Nicaise
Place Albert 1^{er} - 16a -
Morlanwelz

CINÉ-CLUB

le cinéma des résistances



Jeudi 28 novembre 2013, à 20 heures

LES CHEVAUX DE DIEU

un film de Nabil Ayouch
(Maroc, France, Belgique 2012)

Prix spécial du Jury au Festival International du Film Francophone de Namur

Yachine a 10 ans lorsque le Maroc émerge à peine des années de plomb. Sa mère, Yemma, dirige comme elle peut toute la famille. Un père dépressif, un frère à l'armée, un autre presque autiste et un troisième, Hamid, petit caïd du quartier et protecteur de Yachine. Quand Hamid est emprisonné, Yachine enchaîne les petits boulots. Pour les sortir de ce marasme où règnent violence, misère et drogue, Hamid, une fois libéré et devenu islamiste radical pendant son incarcération, persuade Yachine et ses copains de rejoindre leurs "frères". L'Imam Abou Zoubair, chef spirituel, entame alors avec eux une longue préparation physique et mentale. Un jour, il leur annonce qu'ils ont été choisis pour devenir des martyrs...

Plutôt qu'un discours explicatif, Nabil Ayouch offre un portrait vivant et attachant de jeunes vivants dans un bidonville marocain, permettant de les comprendre jusque dans leur dérive. Son film s'impose comme un témoignage important sur l'histoire récente et pas seulement celle du Maroc.

Pour une fois, il est bon d'avoir un point de vue qui ne soit pas purement occidental sur le sujet. On y voit des terroristes autrement que comme des machines monstrueuses : ils ont un visage, un contexte, une histoire.

P.A.F. : 4 € (abonnement 5 séances : 16 €)

Une boisson est offerte après le débat

Une organisation de la Maison de la Laïcité de Morlanwelz Avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme - Secteur Education permanente et Jeunesse.

Informations : Mimie Lemoine 0497/46.34.93 - 064/44.59.40

La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite.

VOITURAGE gratuit pour les habitants de Morlanwelz : inscription deux jours avant la projection au 064/44.23.26.

Mimie Lemoine

Les Etats Généraux de l'Athéisme

Durant le week-end du 04 au 06 octobre, l'Association Belge des Athées a organisé ses États Généraux de l'Athéisme. Une programmation variée au Théâtre Varia à Bruxelles : des représentations théâtrales racontant le curé Meslier, des conférences dans des domaines allant de la physique moderne à la spiritualité laïque, en passant par la cosmologie, les systèmes de classification des espèces, l'enseignement des sciences, l'évolution de l'ULB jusqu'à sa perte d'identité libre-exaministe, des débats et des témoignages, dont celui de Noël Rixhon qui viendra le 7 novembre à la Maison de la Laïcité de Morlanwelz, ... Une ouverture passionnante sur l'athéisme qui ose s'affirmer.

Dominique Patte

Qu'est-ce que l'Association Belge des Athées ?

(Extrait du site de l'association)

Alors que les catholiques belges se félicitent de l'arrivée du nouveau Pape (voir notre édition d'hier), ceux-là « blasphèment » tranquillement. Mais c'est surtout publiquement qu'ils aimeraient pouvoir dire haut et fort : « Dieu n'existe pas ». C'est la raison pour laquelle l'Association belge des Athées (l'ABA) a organisé un week-end des États Généraux de l'Athéisme. Ce groupe qui s'est fédéré il y a un peu plus d'un an veut en effet frapper un grand coup pour faire entendre sa voix. Car si, aujourd'hui de plus en plus de gens se disent non croyants, force est de constater qu'ils sont peu nombreux à s'affirmer athées. C'est ce que Johannes Robyn, le président de l'ABA compare avec ironie à « *un végétarien qui mange son steak !* ». Noël Rixhon, ancien prêtre qui n'a pourtant jamais réellement eu la foi (voir notre témoignage), comprend la difficulté de sauter le pas : « *beaucoup de ces gens qui ne croient à rien ne savent pas qu'ils sont athées... ou ne veulent pas le savoir* ». Pour M. Robyn, « *l'athéisme a eu tellement mauvaise presse au cours des siècles passés qu'on a inventé un autre mot pour ceux qui ne voulaient pas être croyants. Ils se sont fait appeler « agnostiques ». Historiquement, athée, c'est une injure que les croyants envoyaient à la figure des incroyants* ».

Nos objectifs

- Reconnaissance et positionnement de l'athéisme sur le plan sociétal.
- Dialogue sur la philosophie et sur la science.
- Lutte pour une société laïque en soutenant les associations laïques belges.
- Démystification des croyances religieuses.
- Apprentissage de l'esprit critique et de la méthodologie scientifique avec le soutien des associations de zététique et de scepticisme scientifique belges.

L'athéisme, une nécessité ?

L'année 2011 marque le 200^e anniversaire de la première publication d'un classique de l'athéisme, l'essai « La nécessité de l'athéisme » du poète doué Percy Bysshe Shelley. Ce geste courageux a valu à son auteur l'expulsion de l'université Oxford. L'athéisme était effectivement éminemment nécessaire à cette époque – comme à la nôtre d'ailleurs – où des croyances bizarres et dangereuses menaçaient l'humanité. Mais je crois que Shelley utilisait ce mot « nécessaire » dans son sens strictement logique, c'est-à-dire pour signifier : inévitable, inéluctable, certain. « Tout esprit qui réfléchit doit reconnaître qu'il n'y a aucune preuve de l'existence d'une divinité » écrit-il. Toutefois, cela ne veut pas dire que nous devons nous confiner dans le doute absolu, incapable de trancher entre théisme et athéisme, car, comme Shelley nous l'explique, « Dieu est une hypothèse, et, en tant que telle, ne peut tenir sans preuve : le fardeau de la preuve pèse sur le théiste. »



L'athéisme n'est pas un acte de croyance ; au contraire, il est essentiellement une incroyance, le simple rejet d'une hypothèse gratuite et infondée. Selon Shelley, « il est évident que, en l'absence de preuves provenant des trois sources de convictions [les sens, la raison et le témoignage d'autrui], l'esprit ne peut croire en l'existence d'un Dieu créateur... » Dieu est un nom inventé

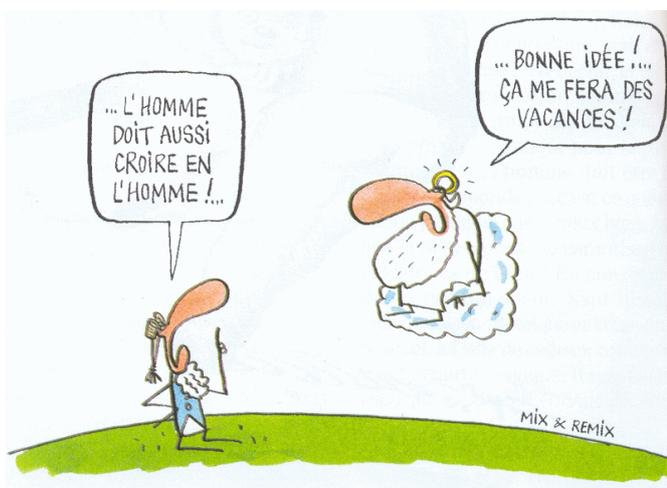
« afin de dissimuler notre ignorance des causes et des essences. » Le progrès de la science sonne le glas de la croyance en dieu. « Si l'ignorance de la nature a enfanté les dieux, c'est la connaissance de la nature qui doit forcément les anéantir. »

Effectivement, l'athéisme est une certitude, mais non pas une certitude absolue basée sur la foi. Au contraire, c'est une certitude scientifique, basée sur l'observation de la réalité, et hors de tout doute raisonnable. La non-existence des dieux du christianisme, ou de l'islam, ou du judaïsme, ou du zoroastrisme est aussi certaine que la fausseté du géocentrisme. Ces deux constatations sont fondées sur l'observation (absence de preuves qui confirmeraient la thèse, présence de preuves qui l'infirment). De plus, la fausseté de l'hypothèse-dieu est une conséquence inévitable de la nature incohérente de tout dieu duquel on essaie de donner une définition claire et nette – et nous savons jusqu'à quel point le discours religieux manque de clarté !

Toute religion surnaturelle est au mieux fausse, et souvent pernicieuse. En parlant d'athéisme, j'inclus en cela le matérialisme philosophique et le rejet du surnaturel. Je suis bien conscient du fait que cet usage du mot n'est pas exact à 100%, car il est possible de rejeter la croyance en dieu tout en maintenant une croyance en d'autres phénomènes surnaturels (par exemple, la réincarnation). Toutefois, ce genre d'athéisme non matérialiste n'est pas tenable, car il est incohérent de rejeter un sous-ensemble arbitraire du surnaturel. Un athée intellectuellement intègre ne peut être que moniste, pas dualiste.

La laïcité, ce programme de gestion des institutions publiques selon lequel l'ingérence religieuse dans ces institutions est interdite, est un élément nécessaire au bien-être de l'humanité. La laïcité implique et favorise à la fois la liberté de religion et la liberté de vivre sans religion. Ainsi, elle défend les meilleurs intérêts de tout le monde – sauf, bien sûr, les intérêts des chefs des grandes et puissantes institutions religieuses, qui ont tout intérêt à maintenir les privilèges dont ils jouissent sous les régimes non-laïques actuels.

Quel est le plus important frein contre l'accomplissement de la laïcité ? Est-ce l'intégrisme et l'extrémisme religieux ? Que dire du discours des soi-disant « modérés » pour qui le respect de leur droit de pratiquer la religion est insuffisante, qui exigent en plus que nous respections également la croyance elle-même et évitions de la critiquer trop ouvertement, sous peine de nous faire accuser d'« intolérance »? Ne jouent-ils pas ainsi le jeu des intégristes ? Mais nous aurions tort, à mon avis, de diriger toute notre critique contre les croyants, car un empêchement important aux progrès vers la laïcité se trouve dans la confusion intellectuelle et politique qui se manifeste dans la population en général – y compris les incroyants – lorsque elle est confrontée au défi que représentent les religions.



Les croyants religieux, plus particulièrement les théistes, ont de tous les temps véhiculé – et continuent à véhiculer – l'idée que les athées doivent être immoraux ou amoraux car le seul fondement de la morale et de l'éthique serait, selon eux, la croyance en l'existence d'une espèce de père-policier, résidant dans les cieux, qu'ils appellent « Dieu ». Nous savons, bien sûr, que cette assertion

est à la fois fausse et malhonnête, car elle est contredite d'abord par des considérations théoriques, ainsi que par des constatations plus pratiques. Mais

malheureusement, il y a même des partisans de la laïcité qui prônent implicitement (et parfois même explicitement !) le mythe que le militantisme athée constituerait une menace pour la liberté de conscience, faisant ainsi écho à la propagande religieuse anti-athée. Le moyen évident et nécessaire de lutter contre ce sale vieux préjugé sous toutes ses formes est que les athées s'affirment ouvertement **en tant qu'athées**.

Il est étonnant de constater le nombre et la variété des excuses et faux-fuyants qui ont été employés afin d'éviter la nécessaire tâche de renverser cette propagande religieuse. En principe, l'humanisme est assez respectable, malgré son petit défaut d'être un concept un peu flou, au point où même certains religieux se disent humanistes. Mais lorsque les incroyants se mettent à s'identifier comme humanistes, plusieurs d'entre eux adopte la méchante attitude que ce simple changement d'étiquette les rends moralement supérieur aux athées (une prétention qu'ils partagent avec les religieux). Se dire « agnostique » est un choix particulièrement déplorable, car on donne généralement un sens symétrique à ce terme, véhiculant ainsi la fausse idée que les religions seraient véridiques à 50%, tandis qu'en réalité elles sont futiles à 100%. Le déïsme est encore pire, car il maintient la croyance en une divinité créatrice de l'univers et source de toute morale, ce qui est exactement la problématique du théïsme que le déïsme devait remplacer. La croyance en une sorte d'« énergie » vague dans laquelle baignerait l'univers n'est qu'un autre prétexte écervelé d'éviter de faire face à son propre athéisme. La liste est longue.

Ainsi, l'athéisme – un athéisme explicite, franc et sans détour, qui n'a pas peur de critiquer les religions – est nécessaire pour empêcher que les incroyants sombrent dans l'hypocrisie pendant que les croyants restent dans la suffisance. Les nombreux euphémismes inventés par les incroyants doivent être mis de côté, ou du moins utilisés en second lieu, en faveur de la nécessaire prise de position **athée**, ou, plus précisément, **matérialiste philosophique**

Oui, l'athéisme est nécessaire : nécessairement vrai et nécessaire à l'épanouissement et à la liberté de l'humanité.

David Rand, du site libre penseurs athées

A vos agendas

Le dimanche 15 décembre, la Maison de Laïcité de Morlanwelz aura 15 ans d'existence.

Notre « Repas de fêteS » se déroulera sur le thème :

« L'opéra et l'opérette s'invitent dans nos murs »

Avec la participation de l'ensemble « *Florès* »

Chant : Pascale Quevauvillers – Piano : Jean-Pierre Delens

Présenté par Pierre Dehon

Gastronomie et chants seront réunis.

Vendredi 15 novembre à 20 h00
11^{ème} soirée Jazz avec le
« Michel Mainil New Quartet »



Connaissant le succès de notre soirée Jazz annuelle, nous l'avons déjà annoncée dans « Le courrier laïque » d'octobre afin de donner une certaine priorité d'inscription à nos membres.

A ce jour, plus de la moitié des places disponibles sont déjà réservées.

Si vous souhaitez vivre quelques heures d'un excellent

jazz avec des musiciens renommés, réservez rapidement vos places.

Entrée : 10 € - Etudiant : 1 €.

La réservation n'est effective qu'après paiement au secrétariat de notre maison ou par versement au compte IBAN n° BE76 0682 1971 1895 de la Maison de la laïcité ASBL - Morlanwelz

N'oubliez pas d'indiquer « Soirée jazz 2013 Nom + nombre de personnes ».

Les places sont attribuées dans l'ordre des réservations effectives.

Présentation des musiciens du groupe

Nous avons déjà présenté ces musiciens dans notre numéro précédent.

Nous n'ajouterons que quelques références combien significatives de leurs qualités de jazzman reconnues chez nous et hors frontières.

Peter Hertmans à la guitare

Il s'agit d'un de ces guitaristes particulièrement sollicités pour se produire dans de nombreux groupes belges et internationaux et dont le nom figure sur de multiples productions musicales. Sa carrière d'enseignant dépasse nos frontières et nous lui devons l'éclosion de plusieurs talents.

Ajoutons quelques prix remarquables :

Prix du meilleur soliste au festival de jazz à Wroclaw (Pologne)

Prix du public au Gaume Jazz Festival en 1990

Nomination pour le Django d'Or en 2006

Jean-Louis Rassinfosse à la contrebasse

Il a travaillé avec la plupart des musiciens belges : Toots Thielemans, Sadi, Steve Houben, ... et accompagné des solistes étrangers, surtout, pendant une période de dix ans, Chet Baker pour de nombreuses tournées en Europe.

Depuis 1980, il a pris une place prépondérante dans l'enseignement du jazz en Belgique.

Bruno Castellucci aux drums

Il est l'un des meilleurs batteurs de Belgique qui a joué avec de nombreux grands noms du jazz, notamment dans l'orchestre de Count Basie.

Il a aussi dirigé ses propres groupes dont, actuellement, un quintet «Lost and found » avec des musiciens britanniques et allemands renommés.

Michel Mainil

Nous avons l'habitude de dire et d'écrire que nous ne vous présentons pas Michel bien connu chez nous. Mais connaissons-nous pour autant tout le renom de Michel dans le monde du jazz ?

C'est vers 15 ans, en côtoyant des musiciens locaux et par l'écoute de disques, qu'il commence à étudier la musique et, plus particulièrement, le saxophone et la clarinette. Il s'intéresse d'abord au jazz traditionnel et aux big bands avant d'être « flashé » par John Coltrane et sa musique.

Sa voie est tracée et il enchaîne séminaires de jazz au Conservatoire de Liège, harmonie du jazz avec Steve Houben, aux cours d'ensemble du pianiste américain Dennis Luxion, et, même, une initiation à la musique africaine au Cameroun.

Début des années 90, il rencontre le saxophoniste Erwin Vann qui lui apportera de nouvelles orientations.

Michel est en continuelle recherche musicale dans le domaine du jazz et le nombre de groupes dans lequel il s'est exprimé est énorme.

Il s'est produit en France, Hollande, Grande-Bretagne, Maroc, Cameroun, Pologne et Québec.

On le retrouve régulièrement leader de son propre groupe que nous avons eu le plaisir d'accueillir plusieurs fois dans notre maison.

Il a sorti quatre albums dont «These Foolish Things» enregistré en 2010 dans notre Maison de la Laïcité avec la chanteuse Tany Golan.

Pour plus d'informations, allez sur internet et tapez simplement Michel Mainil et vous en apprendrez encore plus.

En résumé : Rendez-vous le vendredi 15 novembre à 20 h00

Yvan Nicaise

11^{ème} Soirée Jazz avec le

Michel Mainil New Quartet

Le vendredi 15 novembre à 20 h00



Entrée: 10 € - Etudiant: 5 €

Infos et réservation :
064/ 442326

A la Maison de la Laïcité
Place Albert 1^{er} 16a
7140 Morlanwelz

